

LUC POZZO DI BORGO

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX EN PROVENCE**

INSTITUT PIERRE BOULENGER

**17 RUE DU MOULIN
78690 LES ESSARTS LE ROI**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008



72, rue Saint-Jacques - 13 006 MARSEILLE - Tél. 04 91 53 14 30 - Télécopie : 04 91 53 14 55

Membre d'une Association agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SIRET : 34055904600057 - APE:741C

@MAIL : luc.pozzodiborgo@numericable.fr

INSTITUT PIERRE BOULENGER

**17 RUE DU MOULIN
78690 LES ESSARTS LE ROI**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Institut PIERRE BOULENGER tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institut à la fin de cet exercice.

Toutefois sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur certains éléments mentionnés dans le bilan et le compte de résultat :

Des provisions pour risques et charges ont été notifiées sur des crédits non pérennes par les autorités de tutelles et constatées sur l'exercice et les exercices antérieurs pour un montant de 238 921 Euros. Elles peuvent être considérées à hauteur de 60 600 euros comme des fonds dédiés.

II – Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Nous avons vérifié le caractère approprié desdites règles et méthodes appliquées par l'association, ainsi que les informations fournies dans l'annexe, notamment sur les points ci-dessus évoqués ainsi que sur les faits caractéristiques de l'exercice et les compléments au bilan et au compte de résultat.

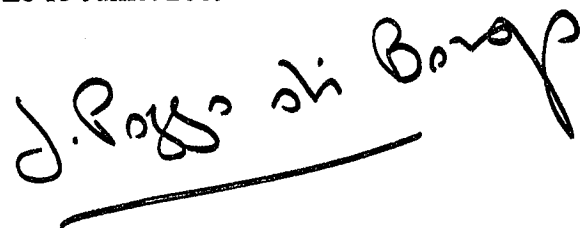
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'institut sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille,
Le 15 Juillet 2009

A handwritten signature in black ink, reading "L. Pozzo di Borgo", written in a cursive style. Below the signature is a horizontal line.

LUC POZZO DI BORGO.
COMMISSAIRE AUX COMPTES.

BILAN AU 31-12-2008

ASS IPB CONSO

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Bilan

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	375 139	375 139		
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	2 450	1 018	1 432	582
Immobilisations corporelles				
Terrains	250 035	12 808	237 227	237 227
Constructions	2 734 228	1 727 017	1 007 211	1 114 953
Installations techniques, matériel et outillage	1 925 000	1 265 324	659 676	701 644
Autres immobilisations corporelles	423 688	309 269	114 419	131 482
Immob. en cours / Avances et acomptes	34 669		34 669	13 695
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	205 993		205 993	205 993
Autres titres immobilisés	11 353		11 353	11 078
Autres immobilisations financières	1 240		1 240	1 240
ACTIF IMMOBILISE	5 963 793	3 690 575	2 273 219	2 417 893
Comptes de liaison				
Stocks				
Autres approvisionnements	13 316		13 316	6 975
Avances et acomptes versés sur commandes				1 110
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	493 184	10 031	483 153	312 062
Autres créances	61 930		61 930	55 078
Valeurs mobilières de placement	1 682 574		1 682 574	1 401 492
Disponibilités	281 037		281 037	680 053
Charges constatées d'avance	3 794		3 794	9 246
ACTIF CIRCULANT	2 535 835	10 031	2 525 804	2 466 016
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	8 499 628	3 700 606	4 799 023	4 883 910

BILAN AU 31-12-2008

ASS IPB CONSO

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Bilan

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 188 500	2 133 031
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Excédents affectés à l'investissement	282 027	128 911
Réserves de compensation	101 339	70 007
Réserves de trésorerie	159 560	137 368
Report à nouveau	-86 104	-90 902
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	38 287	619 589
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 015	94 998
Subventions d'investissement	169 702	162 797
Provisions réglementées	106 314	48 942
FONDS PROPRES	2 936 609	3 304 741
COMPTES DE LIAISON		
Provisions pour risques et charges	238 921	372 865
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	238 921	372 865
Fonds dédiés sur subventions	508 957	11 354
FONDS DEDIES	508 957	11 354
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	643 477	746 276
Emprunts et dettes financières diverses	3 002	2 350
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	246	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 992	69 920
Dettes fiscales et sociales	346 714	331 567
Autres dettes	56 105	44 836
DETTES	1 114 535	1 194 950
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	4 799 023	4 883 910

BILAN AU 31-12-2008

ASS IPB CONSO

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Compte de résultat

	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
Production vendue						
Prestations de services	351 076	9,79	333 984	10,39	17 092	5,12
Divers	2 135	0,06	3 354	0,10	-1 219	-36,35
Dotations et produits de tarification	2 565 048	71,53	2 695 013	83,80	-129 965	-4,82
Subventions d'exploitation	11 530	0,32	18 469	0,57	-6 940	-37,58
Reprise sur amortissements et provisions	524 543	14,63	55 409	1,72	469 134	846,68
Transfert de charges	28 995	0,81			28 995	
Autres produits	102 734	2,86	109 774	3,41	-7 039	-6,41
Produits d'exploitation	3 586 061	100,00	3 216 003	100,00	370 058	11,51
Achats d'autres approvisionnements	25 221	0,70	52 298	1,63	-27 077	-51,77
Achats non stockés de matières et fournitures	202 508	5,65	193 532	6,02	8 976	4,64
Services extérieurs et autres	464 597	12,96	422 771	13,15	41 826	9,89
Impôts, taxes et versements assimilés						
sur rémunérations	125 541	3,50	131 602	4,09	-6 060	-4,61
autres	18 298	0,51	18 590	0,58	-292	-1,57
Charges de personnel						
Salaires et Traitements	1 389 922	38,76	1 336 246	41,55	53 676	4,02
Charges sociales	644 026	17,96	612 444	19,04	31 582	5,16
Dotations aux amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements :						
des immobilisations	224 979	6,27	246 947	7,68	-21 968	-8,90
Dotations aux provisions :						
pour risques et charges d'exploitation			118 934	3,70	-118 934	-100,00
Autres charges	5 329	0,15	4 687	0,15	642	13,69
Charges d'exploitation	3 100 421	86,46	3 138 051	97,58	-37 630	-1,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	485 639	13,54	77 952	2,42	407 687	523,00
Produits financiers	49 141	1,37	61 197	1,90	-12 055	-19,70
Charges financières	37 501	1,05	42 226	1,31	-4 725	-11,19
Résultat financier	11 640	0,32	18 971	0,59	-7 331	-38,64
RESULTAT COURANT	497 279	13,87	96 923	3,01	400 357	413,07
Produits exceptionnels	576 392	16,07	609 059	18,94	-32 667	-5,36
Charges exceptionnelles	1 096 686	30,58	610 983	19,00	485 703	79,50
Résultat exceptionnel	-520 294	-14,51	-1 925	-0,06	-518 370	NS
EXCEDENT OU PERTE	-23 015	-0,64	94 998	2,95	-118 013	-124,23

ANNEXE

INSTITUT Pierre BOULENGER

17 rue du Moulin

78690 LES ESSARTS LE ROI

Exercice clos le 31/12/2008

Durée : 12 Mois

Déficit Comptable de l'exercice : 23 015 Euros

Total du Bilan : 4 799 023 Euros

Excédent Administratif présenté : 8 043 Euros

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration de l'Association.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, et dans le principe de prudence en regard des règles du PCG avec les adaptations spécifiques prévues par le règlement CRC 99-01 (dispositions particulières relatives aux associations).

Conformément aux règles comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue conformément au règlement sur les actifs :

- Frais d'établissement	5 à 10 ans
- Constructions	10 à 50 ans
- Matériel et outillage	5 à 15 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Agencements	5 à 20 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Résultats des établissements sous convention

Les résultats des établissements sous convention font l'objet de vérifications par les Autorités de Tutelle et peuvent éventuellement être modifiés.

Le compte de résultat de gestion propre concerne les opérations spécifiques de l'association et n'est de ce fait pas soumis au contrôle des Autorités de Tutelle.

Les comptes de l'exercice 2008 font apparaître les résultats suivants :

	Résultat Comptable	Résultats Antérieurs Reportés	Incidence Congés Payés	Résultat Administratif
Association	3 536,86 €			3 536,86 €
IMPRO	-98 320,38 €	19 969,99 €	3 951,92 €	-74 398,47 €
Foyer	63 391,25 €		7 245,08 €	70 636,33 €
ESAT Social	196,69 €	-3 036,25 €	2 927,69 €	88,13 €
ESAT Production	8 180,55 €			8 180,55 €
TOTAL	-23 015,03 €	16 933,74 €	14 124,69 €	8 043,40 €

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements non transférables sont portées dans les fonds associatifs.

Provision Congés payés

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-05 du 4 mai 2007, la comptabilisation d'une provision pour congés payés est obligatoire.

La variation des droits acquis entre le 31/12/2007 et le 31/12/2008 représente une charge sur l'exercice qui se décompose comme suit :

Association Institut Pierre Boulenger	Néant
IMPRO	3 951.92€
Foyer d'hébergement	7 245.08€
ESAT Social	2 927.69€

Total	14 124.69€

Droit Individuel à la Formation

La loi 2004-391 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation.

Tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et ayant au moins un an d'ancienneté dans l'association bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation.

Ce droit représente, pour chaque établissement :

Association Institut Pierre Boulenger	Néant
IMPRO	1 478 heures
Foyer d'hébergement	811heures
ESAT Social	1 005 heures

Total	3 294 heures

Engagement de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes des établissements.

Ils ont cependant été calculés et représentent pour chaque établissement :

Association Institut Pierre Boulenger	Néant
IMPRO	134 036 €
Foyer d'hébergement	43 721 €
ESAT Social	80 222 €

Total	257 979 €

Salariés les mieux rémunérés

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, il est ici indiqué que le montant des sommes versées aux trois cadres dirigeants ou dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, s'élève à 141 663€.

II - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
<u>Valeurs brutes :</u>				
Incorporelles	376 339	1 250	-	377 589
Corporelles	5 275 144	57 806	-	5 332 950
Immo.en cours	13 695	25 075	4 101	34 669
Financières	218 311	275	-	218 586
	-----	-----	-----	-----
<i>Total</i>	<u><u>5 883 489</u></u>	<u><u>84 406</u></u>	<u><u>4 101</u></u>	<u><u>5 963 794</u></u>

Amortissements

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
Incorporelles	375 757	400	-	376 157
Corporelles	3 089 839	224 579	-	3 314 418
	-----	-----	-----	-----
<i>Total</i>	<u><u>3 465 596</u></u>	<u><u>224 979</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>3 690 575</u></u>

	<u>Montant brut</u>	<u>à 1 an au plus</u>	<u>à plus d'1 an</u>
<u>Etat des créances :</u>			
Actif immobilisé	218 586	-	218 586
Actif circulant	2 525 804 -----	2 525 804 -----	-
	<u>2 744 390</u>	<u>2 525 804</u>	<u>218 586</u>

**Comptes de
régularisation actif**

Charges constatées d'avance

3 794

Total

3 794
=====

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

	2008	2007	Variation
Fonds associatifs	2 188 500	2 133 031	55 469
Excédents affectés à l'investissement	282 027	128 911	153 116
Réserve de compensation	101 339	70 007	31 332
Réserve de trésorerie	159 559	137 368	22 191
Dépenses non opposables 1/3 financeurs	-90 902	- 90 902	-
Dépenses pour congés payés	4 798		4 798
Résultat en instance	30 287	619 589	-589 302
Excédent affecté au fin.mesures expl.	8 000		8 000
Résultat de l'exercice	-23 015	94 998	-118 013
Subventions d'investissement	169 701	162 797	6 904
Provisions réglementées	106 314	48 942	57 372
TOTAL	2 936 609	3 304 741	368 133

Provisions

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
* Provisions réglementées	48 942	60 000	2 628	106 314
* Provisions pour Risques et charges	372 865	36 930	170 874	238 921
* Provision pour Dépréciation	10 031	-	-	10 031
	-----	-----	-----	-----
	431 838	96 930	173 502	355 266
	=====	=====	=====	=====

Au 31/12/2008, des retraitements ont eu lieu au niveau des provisions :

477 603€ de provisions pour risques et charges ont été affectées en fonds dédiés

* Provisions réglementées :

Colonne augmentation :

- **IMPRO :**

- Une dotation de 60 000€ a été enregistrée correspondant au reclassement d'une provision accordée sur des excédents antérieurs pour le financement d'un projet internat garçons.

* Provision pour risques et charges :

Colonne augmentation :

* Au 31/12/2008, il a été constaté les dotations aux provisions suivantes :

- **IMPRO :**

- 30 930€ ont été octroyés sur l'excédent 2007 pour financer des départs en retraite.

- **ESAT Social :**

- Une provision de 6 000€ a été accordée sur le budget 2008 pour le financement de l'évaluation interne.

Colonne diminution :

• Au 31/12/2008, il a été constaté les reprises suivantes :

- **IMPRO :**

- 60 000€ ont été repris puis reclassés en provision pour renouvellement des immobilisations (provisions réglementées) pour financer le financement d'un projet d'internat garçons.

- 4 593€ ont été repris, correspondant au dépassement budgétaire sur le poste transport d'usagers.

- 63 934€ de provisions pour engagements retraite avaient été constituées sur l'excédent 2007 : cette provision a été refusée par les Tutelles, et donc reprise intégralement.

- **ESAT Social :**

- La provision accordée au titre de l'évaluation interne a été reprise à hauteur de 5 520€.

- La provision de 3 000 € accordée à titre non pérenne en 2007 pour le financement d'une enseigne a été reprise à hauteur de 317€.

- La soutien scolaire a été financé par une reprise de 1 728€

- **ESAT production :**

- 22 859.56€ ont été repris sur le fonds social pour financer des actions en faveur des travailleurs handicapés (dont le salaire d'une apprentie non prévu sur le budget social : 12 837.13€).
- 11 921.63€ ont été repris pour financer des séjours pour les travailleurs handicapés.

Détail des provisions réglementées

* Réserve de trésorerie	-	
* Différence réalisation actif	13 760	
* Provision réglementée sur immo.	92 554	

		106 314
		=====

Détail des provisions pour risques et charges

* Provisions pour transport	30 233	
* Provisions pour évaluation interne	10 480	
* Provisions risques et charges	12 960	
* Provisions pour retraite	30 930	
* Provisions sécurité	6 878	
* Provisions risques conjoncturels	44 916	
* Provisions fonds social	102 523	

		238 921
		=====

Détail des provisions pour dépréciation

* Dépréciation des stocks		
* Dépréciation comptes clients et redevables	10 031	

		10 031
		=====

Fonds dédiés

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
* Fonds dédiés RTT	2 862	-		2 862
* Convergence Tarifaire	8 492	-	-	8 492
* Projets associatifs		497 603		507 603
	-----	-----	-----	-----
	11 354	497 603	-	508 957
	=====	=====	=====	=====

477 603€ de provisions pour risques et charges figurant sur l'Association ainsi que sur l'ESAT Production ont été affectées en fonds dédiés.

Par ailleurs, l'ESAT Production a enregistré sur son excédent 20 000€ de fonds dédiés pour financer des remplacements de personnel.

Etat des dettes

	<u>Montant brut</u>	<u>à 1 an au plus</u>	<u>à + d'1 an et - 5 ans</u>	<u>à + de 5 ans</u>
* Fonds dédiés	508 957	20 000		488 957
* Etablissements de crédit	643 477	95 244	395 190	153 043
* Dettes établissements crédit	3 002	3 002		
* Fournisseurs	65 237	65 237		
* Dettes fiscales et sociales	346 714	346 714		
* Dettes Fourn.Immo.	-	-		
* Autres dettes	56 105	56 105		
* Produits constatés d'avance	-	-		
	-----	-----	-----	-----
	1 623 492	586 302	395 190	642 000
	=====	=====	=====	=====

Comptes de régularisation passif

* Charges à payer	16 112			

			16 112	
			=====	